

de souci de l'exactitude, il se range à un rang honorable dans la même famille d'esprits.

H. WAQUET.

*
**

ARTHUR LOUGNON. — *Correspondance du Conseil supérieur de Bourbon et de la Compagnie des Indes... 1724-1741*. — Saint-Denis, île de la Réunion, Daudé, et Paris, Leroux, 1933, 1934, 1935, 4 vol. in-8° de LIV-185, LNVIII-381, XXXVIII-202 et XXIV-150 pages.

MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. — *Mémoire des îles de France et de Bourbon* annoté et publié par ALBERT LOUGNON avec la collaboration de AUGUSTE TOUSSAINT. — Saint-Denis, île de la Réunion, Daudé, et Paris, Leroux, 1937, in-8°, x-204 pages.

Les publications de M. A. Lougnon sont particulièrement importantes pour l'histoire de l'île de la Réunion, mais elles pourront être consultées avec fruit par tous les curieux de l'histoire coloniale et par les historiens des régions qui eurent des relations suivies avec les Mascareignes. Les directeurs de la Compagnie des Indes veillaient avec un soin minutieux à tous les détails de la vie administrative et économique de l'île Bourbon ; les lettres échangées entre eux et le conseil supérieur permettent de suivre le développement de la petite colonie. L'île était déserte lorsque quelques Français s'y établirent ; le peuplement et l'équipement furent longs, car pendant longtemps le gouvernement et la Compagnie s'intéressèrent peu à cette possession lointaine. La culture des caféiers apportés par des marins malouins lui donna subitement une incontestable valeur. Les soins à donner aux caféiers venus de Moka et la préparation et la vente du café prirent une grande place dans les préoccupations des administrateurs, mais on voit aussi passer dans la correspondance toutes les difficultés qui embarrassaient le conseil colonial et que les directeurs prétendaient résoudre de Paris : établissement des limites des concessions, fixation des redevances dues à la Compagnie, recrutement du personnel administratif, achat des esclaves, poursuite des nègres marrons, etc. Le peuplement de la colonie fut difficile. En 1727, la Compagnie y envoya une douzaine de paysannes

bretonnes dont on ne fut pas satisfait; en 1729, elle y fit transporter dix-huit jeunes filles « élevées dans la vertu et dans l'ouvrage » dans des communautés de Nantes et de Saint-Malo. Le conseil supérieur fut invité à veiller sur ces précieuses recrues : les fiancés ne devraient être agréés qu'après un examen « pré-nuptial » passé devant un médecin ou un chirurgien. D'heureux ménages furent formés. La vie était facile dans l'île; un jeune homme que son père rappelait en Europe préféra se sauver dans les bois, « donnant ainsi une preuve aussi grande qu'affligeante pour son père de l'amour aveugle que les créoles ont pour leur patrie. Rien n'est-il donc capable de le vaincre? » écrivaient les directeurs en 1741. Ce n'était pas seulement l'amour de la patrie qui retenait les jeunes gens à Bourbon, mais aussi la vie oisive qu'on y menait; La Bourdonnais aurait voulu qu'on les envoyât en France, où ils auraient été forcés de prendre l'habitude du travail. Dans leurs appréciations, les directeurs et les conseillers paraissent avoir été parfois trop sévères pour les colons excusables d'être peu zélés, car la Compagnie les exploitait et prenait une bonne part de leur travail. Beaucoup de questions traitées dans la correspondance ont un intérêt exclusivement local, mais les excellentes introductions placées par M. Lougnon en tête de chaque volume font bien connaître les points les plus importants et qui présentent de l'intérêt pour l'histoire générale.

Les lecteurs bretons remarqueront les noms d'un assez grand nombre de compatriotes : les gouverneurs Boucher-Desforges et Mahé de la Bourdonnais, le conseiller Floch, le procureur du Roi Bourdas, le lieutenant du Roi Le Toullec de Rougouet, le greffier Du Trévoux, les employés ou agents Furic, Jean Daniel de Kervéden et Tanguy Moy, les ouvriers ou habitants Paul Rivallan, arquebusier, Quimper, charpentier, Reminiac, Aimable Violette, apothicaire, Prigent, Livec de Kerguen et surtout des capitaines de navires de la Compagnie des Indes : La Franquerie, Jonchée, Frémery, La Garde-Jazier, Baudran de la Mettrie et de la Riaudais, Gravé de la Beslière, Lossieux, Pezron du Leslay, Gautier de la Renaudais...

En 1750, lors de son fameux procès, La Bourdonnais rédigea de concert avec son avocat un *factum* qui a été

réédité deux fois sous le titre trompeur de *Mémoires de Mahé de la Bourdonnais*. Cet écrit plein d'allégations et d'accusations hardies est sur bien des points sujet à caution; d'autre part, il ne renferme presque rien sur les Mascareignes. Le *Mémoire* publié par M. Lounnon est au contraire un véritable document historique. La Bourdonnais le rédigea en 1740 pour éclairer les directeurs de la Compagnie sur son administration des îles de France et de Bourbon. Ce n'est pas un appel à l'opinion publique comme le *factum* de 1750, mais un solide compte rendu administratif appuyé par des documents. Pierre Margry avait donné en 1862 une édition incomplète du *Mémoire*; on doit savoir gré à M. Lounnon d'avoir publié avec de nombreuses notes le texte intégral ainsi que les documents négligés par Margry. On peut regretter seulement qu'il ait reproduit les graphies bizarres du manuscrit conservé à la Réunion, il était inutile de respecter les fantaisies du copiste du XVIII^e siècle qui distribuait les accents au hasard et qui écrivait, par exemple *attilier, caffé, scheval, shose, excompte*.

H. BOURDE DE LA ROGERIE.

*
**

Aristide Aubert Du Petit-Thouars, héros d'Aboukir (1760-1798), lettres et documents inédits, publiés par l'Amiral BERGASSE DU PETIT-THOUARS, avec une introduction d'Albert MOUSSET (Paris, Plon, s. d. (1937), in-8° de XIX-562 pages).

Né au Boumois, près de Saumur, le 31 août 1760, Aristide Aubert Du Petit-Thouars, qui devait s'illustrer d'une si magnifique manière à la bataille d'Aboukir, appartenait à une excellente famille de noblesse mi-angevine, mi-poitevine. Plusieurs de ses aïeux s'étaient distingués dans les armées du roi. Son oncle — et tuteur, car l'enfant perdit, en bas âge ses parents — était lieutenant du roi et commandant du château de Saumur.

Avec une telle ascendance, il eût semblé naturel qu'Aristide Aubert Du Petit-Thouars embrassât la carrière militaire. Et de fait, après avoir reçu l'éducation première au collège royal de la Flèche, il entra à l'école militaire puis